COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, jeudi 23 janvier 2025

Le dispositif « Demandez Angela » étendu aux espaces publics pour lutter contre le harcèlement de rue

En partenariat avec M'Tag, Grenoble Alpes Métropole a choisi d'élargir le dispositif « Demandez Angela », qui aide les victimes de harcèlement de rue à se mettre en sécurité, en l'appliquant aussi aux lieux publics fréquentés en journée et aux transports en commun. La Métropole renforce ainsi le maillage territorial du dispositif et forment les personnels des agences de mobilité qui couvrent les 49 communes de la collectivité. Jeudi 23 janvier, Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, Afif Lazrac, directeur de cabinet de la préfète de l'Isère, Laëtitia Rabih, vice-présidente du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et Jean-Pierre Trovero, président de M'Tag, saluaient les 50 premiers agents formés au Plan Angela.



« Où est Angela ? » Cette simple phrase adressée aux personnels des transports en commun et des lieux publics très fréquentés actionnera le dispositif de lutte contre le harcèlement de rue, de manière discrète. Elle fera comprendre aux agents de sécurité, aux conducteurs de tramways et de bus, aux contrôleurs et aux personnels des agences commerciales de M'Tag que la personne qui demande Angela appelle à l'aide et se sent en insécurité.

Depuis le mois d'octobre, M'Tag a passé le cap des 50 agents formés au dispositif afin de mieux venir en aide aux victimes et sensibilisés à la question du harcèlement de rue ou dans les transports. Ces personnes ressources continuent de diffuser le dispositif auprès de leurs équipes jour après jour.

La « descente à la demande »

En France, 87% des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexiste ou sexuel dans les transports en France[1]. « Demandez Angela » vient formaliser ce que les conducteurs accomplissaient naturellement face à ce genre de situation : garder la personne qui se sent en insécurité près de la loge dans les tramways ou encore lui permettre de quitter le transport au plus près de son domicile dans les bus avec « la descente à la demande » lors du trajet, notamment la nuit.

Donner une dimension intercommunale aux questions de violences

Porté par Grenoble Alpes Métropole, ce dispositif de lutte contre l'insécurité constitue l'un des six volets du plan de lutte contre le harcèlement de rue mis en place par le gouvernement en 2020. Il permet de renforcer la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public à l'échelle intercommunale. **L'objectif pour la Métropole : tisser un réseau de lieux sûrs et solidaires composé à la fois d'acteurs publics et privés.**

« *Les transports en commun sont un élément clé de nos politiques de mobilités. Ils doivent également l'être pour nos politiques d'égalité femmes-hommes, afin de faire de Grenoble Alpes Métropole un territoire exemplaire. Trop de violences sexistes et sexuelles y ont lieu, sur notre territoire comme partout ailleurs dans les autres métropoles. Impliquer les acteurs comme M'Tag est une réponse opérationnelle directe à ce problème, en mobilisant les agentes et agents contre ces agissements qui doivent être repérés, et face auxquels il est impératif de lutter. Nous continuerons à former des structures publiques et privées : équipements publics, commerces, satellites…* », soutient **Christophe Ferrari**, président de Grenoble Alpes Métropole.

Le dispositif « Demandez Angela » a déjà convaincu 11 communes : Grenoble, Echirolles, Saint-Egrève, Fontaine, Meylan, Eybens, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Veurey-Voroize, Pont-de-Claix, Seyssins.

Les 3 leviers d'action de la Métropole

- Le financement et l'organisation des temps de sensibilisation sur les violences et le harcèlement de rue en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF)
- La diffusion d'outils de communication visible sur les territoires
- L'ambition à terme de créer un réseau de partenaires « responsables et bienveillants »

Quels sont les établissements concernés ?

- Les commerces de jour des centres commerciaux
- Les équipements publics et/ou de loisirs
- Les commerces de jour de proximité, les établissements de nuit et centres villes

Les 3 engagements de la charte

- **Porter assistance et soutenir** toute personne faisant appel au dispositif en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire, en fournissant un soutien matériel adéquat (chaise, verre d'eau, accès au téléphone, contacts d'associations ou de services ressources en matière d'aide aux victimes…) de façon bienveillante et sans jugement

- **Informer et impliquer l'ensemble de ses employés et employées** dans la mise en œuvre du dispositif de manière régulière

- **Communiquer sur sa participation au dispositif,** de manière visible et durable, auprès du grand public et de ses clients ou clientes via les supports de communication métropolitains (sticker, flyers)

En chiffres*

- **4 091 atteintes sexuelles et sexistes ont été signalées** par les exploitants ou portées à leur connaissance par les voyageurs, **soit une augmentation de 15,7% sur le volume global des atteintes entre 2022 et 2023**. 55% de ces atteintes concernent l'aire urbaine de Paris

- **40% des femmes de 20 à 24 ans** racontent avoir fait l'objet de « drague importune » c'est-à-dire d'interpellations non consentie

- **9 femmes interrogées sur 10** affirment anticiper les actes et les propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir : **55% renoncent à sortir et à faire des activités seules et 52% renoncent à s'habiller comme les le souhaitent**

***Sources :** CIDFF/Insee / Ministère chargé des transports / Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes[1]

Les participants:

Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, Corine Lemariey, conseillère déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations, Pierre Bejjaji, Conseiller délégué à la prévention de la délinquance et à la prévention spécialisée, Laëtitia Rabih, vice-présidente du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, Jean-Pierre Trovero, Président de M'Tag, Michaël Guthmuller, directeur général de M'Tag, Afif Lazrak, directeur du cabinet de la Préfecture d'Isère.

Contact presse
Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08